



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira en mairie,

Mercredi 16 décembre 2015 à 20h30

Affiché le vendredi 11 décembre 2015

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Subventions : Union Cycliste Felletinoise, acompte sur 2016
2. Assurances : nouveau marché à compter du 1^{er} janvier 2016
3. Agenda d'Accessibilité programmée : demande de prorogation du délai de dépôt
4. Toiture de la mairie : avenant au marché
5. Eclairage public : objectif réduction
6. Demandes de subventions au titre de la DETR
7. Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe
8. Désaffectation du logement de fonction de l'Espace Tibord du Chalard
9. Tarifs des services communaux
10. Assainissement : tarif 2016
11. Admission en non-valeur : budget principal 191,75 € / assainissement 131,53 €
12. Vote du budget par chapitre /Autorisation d'engagement de dépenses budget 2016
13. Information : mise en place de « l'entretien professionnel »
14. Vente de l'ancienne école Saint Roch

Le Maire



Jeanine PERRUCHET